

GENRE HYPODERME. — *Hypoderma*, Geoffroy-Saint-Hilaire.

HYPODERME DES MOLUQUES, *femelle*.

Hypoderma moluccense, nob.

PLANCHE 11.

Hypoderma, capite elongato; auribus longis, acutis; collo suprâ et humeris griseis; corpore infrâ subfulvo; alis desuper brunneis; unguibus albidis.

Nous admettons le nouveau genre Hypoderme établi par M. Geoffroy Saint-Hilaire (Cours de l'Histoire naturelle des Mammifères, treizième leçon), parmi les Roussettes à queue, pour distinguer la Céphalote de Pallas de celle de Péron. En effet, les Hypodermes, ainsi nommés à cause de l'insertion tout-à-fait dorsale de leurs membranes alaires, ont assez de caractères spéciaux pour former un genre distinct.

L'Hypoderme des Moluques a beaucoup de rapports avec la Céphalote (*Hypoderme*) de Péron, décrite et figurée par M. Geoffroy Saint-Hilaire. Toutefois, après un examen attentif de nos individus, comparés avec ceux du Muséum, nous ne croyons pas ces espèces identiques. La nôtre, beaucoup plus grande, a les oreilles plus longues, plus pointues et le pelage plus brun. Le museau est aussi beaucoup plus allongé que dans l'Hypoderme de Péron. Les

Hypodermes ont cela de particulier que leur corps, moins trapu et moins uniformément cylindrique que celui des autres Roussettes, est large par le haut et s'amincit rapidement vers le bas, caractère que nous avons saisi sur le vivant. De plus, notre individu a les narines saillantes et profondément divisées, et les moustaches assez longues. Derrière les narines, près des yeux, on remarque de petits bouquets de poils. Les oreilles sont longues, pointues, transversalement plissées en dedans par des fibres musculaires; elles sont entièrement nues, excepté à leur base.

La tête est d'un brun clair, plus foncé en arrière entre les oreilles et sur le bout du museau. Les oreilles sont brunes. Les poils qui recouvrent le cou et le haut des épaules, en forme de manteau, sont doux, assez longs, un peu feutrés et d'un joli gris roussâtre. La couleur rousse se manifeste davantage en les écartant. Le cou, la poitrine et le ventre ainsi que les extrémités sont grisâtres. Les poils en sont lisses, couchés, et plus rudes que ceux du cou. Ceux du milieu de la partie antérieure du corps et des membres tirent davantage sur le fauve. Les membranes, d'un brun marron en dessus, ont quelques poils rares sur le dos, plus épais et roussâtres sur le trajet de l'avant-bras et le long de la ligne où les membranes s'insèrent au dos ainsi qu'à la queue. La partie des membranes qui avoisine les flancs, le bras et l'avant-bras, est recouverte de poils blafards, longs, rares et soyeux. On en remarque également le long du bord des membranes fémorales, lesquelles sont larges et viennent s'insé-

rer au milieu de la longueur de la queue. Les stries musculaires des membranes des ailes sont très-bien marquées, et forment de vingt à vingt-cinq faisceaux.

Tous les ongles sont blanchâtres, de même que les doigts. On remarque à la base de l'intervalle qui sépare le quatrième du cinquième, un fort ligament obliquement placé entre les deux phalanges correspondantes qu'il unit.

Cet individu, sans être très-jeune, n'avait point encore atteint tout son développement, comme nous l'a montré sa tête osseuse qui n'avait que deux incisives à chaque mâchoire.

Cette espèce que nous avons recueillie à Amboine, habite les îles Moluques. Elle se nourrit de fruits qu'elle mange avec beaucoup d'avidité, comme nous nous en sommes assurés sur un individu que nous avons conservé vivant pendant plusieurs jours.

DIMENSIONS.

	poeds.	pouces.	lignes.
Envergure	2	6	•
Longueur de la tête environ	•	2	3
Longueur de l'avant-bras.	•	4	7
Longueur du pouce, l'ongle compris.	•	2	1
Longueur de la queue	•	1	•

Nous avons rapporté de notre premier voyage un Hypoderme pris à Timor, qui est dans les galeries du Muséum, et qui semble différer de celui de Péron, quoique provenant du même lieu, par ses oreilles plus pointues et plus grêles, par ses ailes plus brunes et par son pelage d'un gris verdâtre sur le ventre.